



Contre le harcèlement sexuel au travail !

Actuellement mis en lumière dans les médias avec « l'affaire Weinstein », le harcèlement sexuel touche les femmes dans tous les milieux professionnels depuis bien longtemps.

En France, une loi existe déjà pour punir le harcèlement sexuel (2 ans d'emprisonnement et jusqu'à 30 000 euros d'amende) mais les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Une femme sur cinq est victime de harcèlement au travail.
- 3% rapportent les faits à leur hiérarchie.
- 5% d'entre elles déposent plainte.
- 95% de celles qui déposent plainte perdent leur emploi.
- 94% des plaintes sont classées sans suite faute de preuves suffisantes.

Chiffres de l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail)

La loi seule ne suffit pas. Ce sont les mentalités, c'est la société qu'il faut faire évoluer.

Les agresseurs sont protégés : la complicité silencieuse des collègues, le tabou sociétal, les menaces, la peur de parler et d'entendre « tu l'as bien cherché », les places et rôles qui sont assignés aux femmes depuis des siècles...

Les femmes subissent ces violences en

permanence dans leur quotidien : au travail, mais aussi dans la rue, dans les transports, à la maison (violences conjugales), à l'hôpital (violences obstétricales) ou dans les publicités.

Contre toutes les violences que les femmes subissent au quotidien, nous devons réagir !

PDF, FEMMES SOLIDAIRES, le GAMS, vous invitent à la projection du film :

« Le fléau silencieux » d'Olivier Pighetti
en présence de femmes ayant participé au film
le jeudi 23 novembre 2017 à 20h30
au cinéma le Sirius



Avec le soutien des organisations syndicales :

